

ACTION URGENTE

DOCUMENT PUBLIC

AFR 43/002/2006 – ÉFAI

Londres, le 29 septembre 2006

Informations complémentaires sur l'AU 240/06 (AFR 43/001/2006 du 5 septembre 2006)

PRISONNIERS D'OPINION

NIGER **Mamane Abou (h)] Journalistes**
Oumarou Keita (h)]

Les journalistes Mamane Abou et Oumarou Keita, condamnés le 1^{er} septembre 2006 à dix-huit mois d'emprisonnement pour divulgation de fausses nouvelles et diffamation de l'État, ont été déboutés de l'appel qu'ils avaient formé contre leur condamnation. Le 25 septembre, une juridiction de recours de Niamey, la capitale, a rejeté les recours introduits par leurs avocats. Elle a également rejeté leur demande de libération sous caution.

Mamane Abou et Oumarou Keita ont été arrêtés le 4 août, après la publication par le journal qui les emploie d'un article accusant le Premier ministre Hama Amadou de « *courtiser les Iraniens* » au point d'envisager la fermeture des chancelleries occidentales. Le journal venait de diffuser une série d'articles alléguant que le gouvernement était impliqué dans des affaires de corruption liée aux fonds des pays donateurs. À la suite de ces allégations, le président Mamadou Tandja avait limogé deux ministres.

Amnesty International considère Oumarou Keita et Mamane Abou comme des prisonniers d'opinion, car ils n'ont fait qu'exercer leur droit à la liberté d'expression. L'organisation va continuer de demander leur libération à travers des actions à plus long terme.

Aucune action complémentaire n'est requise de la part des membre du réseau Actions urgentes pour le moment Un grand merci à tous ceux qui ont envoyé des appels.

*La version originale a été publiée par Amnesty International,
Secrétariat international, 1 Easton Street, Londres WC1X 0DW, Royaume-Uni.
La version française a été traduite et diffusée par Les Éditions Francophones d'Amnesty International - ÉFAI -
Vous pouvez consulter le site Internet des ÉFAI à l'adresse suivante : <http://www.efai.org>*